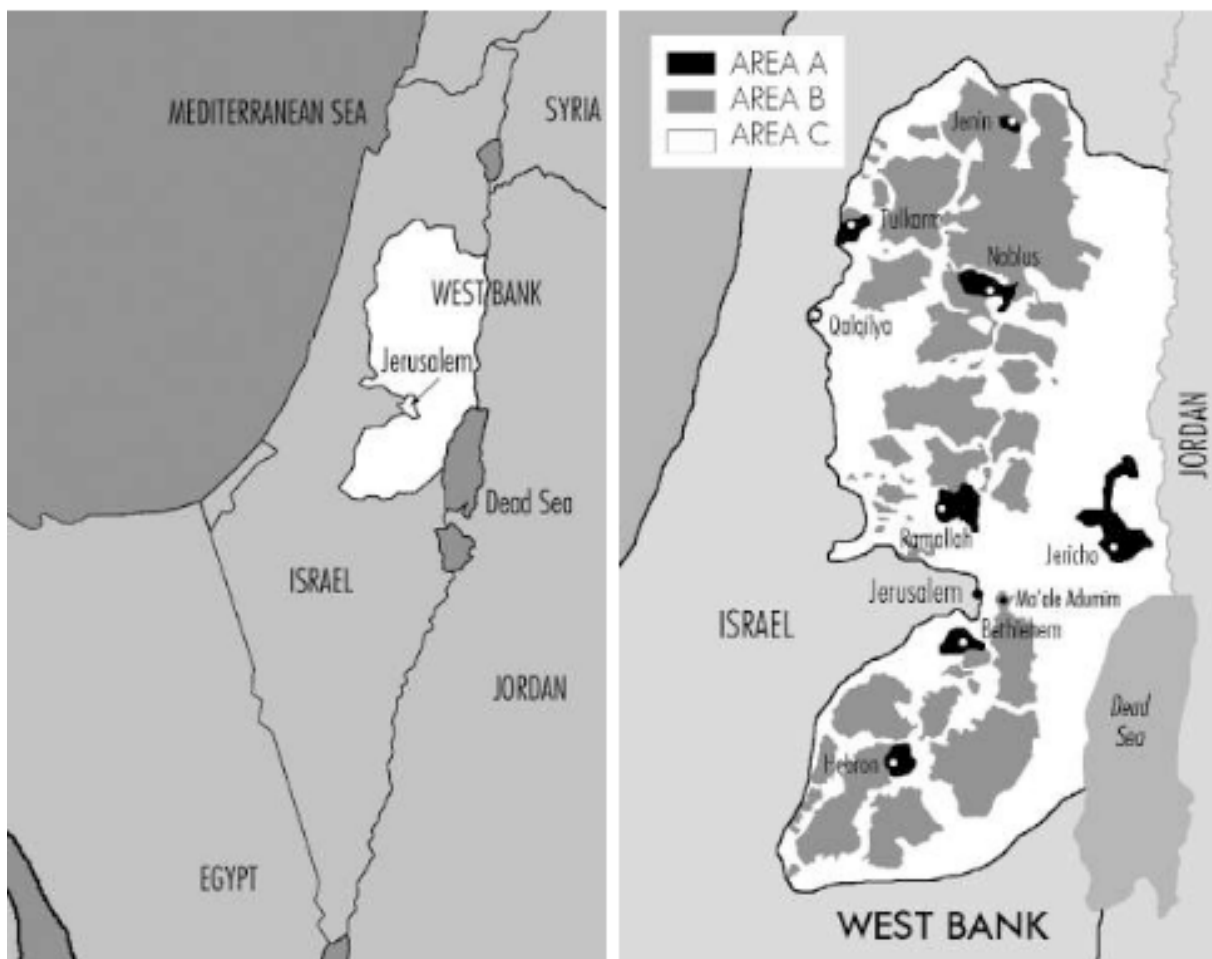


Angela Godfrey-Goldstein

L'année 2017 a encore été riche en rebondissements pour les 30 000 Bédouins palestiniens autochtones, la plupart réfugiés, et pour d'autres tribus de pasteurs vivant dans la zone C des territoires occupés (OPT). Les politiques menées par Israël menacent leur culture, leur mode de subsistance et de vie traditionnels. Les déplacements forcés de population, associés à des mesures coercitives rendant la vie presque intolérable, doivent permettre l'expansion des colonies israéliennes, pourtant illégales selon le droit humanitaire international¹. L'expansionnisme des colonies répond à une stratégie d'accaparement de terres visant à entraver l'émergence d'un Etat palestinien viable. : ce n'est pas une coïncidence que les implantations de colonies choisissent des terres donnant un accès à Jérusalem, ou localisées sur le Mont Aquifer ², et à la frontière de la Jordanie, portant ainsi atteinte à la souveraineté de l'Etat de Palestine et à des terres agricoles considérées comme son futur grenier.



De réguliers manquements aux règles du droit international

Le 23 octobre 2017, le Professeur Michael Lynk, Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, a présenté un rapport au Secrétaire Général des Nations Unies ³. Empêché de pénétrer dans les OPT pour son enquête, il a fondé son rapport sur des témoignages oraux, notamment de réfugiés bédouins de la tribu Jahalin qui ont été venus de leurs villages à la périphérie de Jérusalem jusqu'à Amman à sa demande. Le rapport déclare : « *Israël est considéré comme enfreignant plusieurs règles du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Ses activités de colonisation sont qualifiées d'illégales par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. (...) Les communautés bédouines de Cisjordanie et Jérusalem -Est sont les dernières communautés palestiniennes à courir le risque d'un déplacement forcé à l'instigation des forces occupantes. Et par-dessus tout, cette occupation qui s'est renforcée en toute impunité –en lui refusant l'intégrité territoriale, une véritable auto-gouvernance, une économie durable et une voie viable vers l'indépendance – viole et sabote considérablement le droit des Palestiniens à l'auto-détermination, plateforme juridique ouvrant à la réalisation de bien d'autres droits.*

Les communautés bédouines ont été particulièrement ciblées, surtout celles situées dans les régions les plus stratégiques pour la viabilité future de la Palestine, telles que la tribu Jahalin vivant près de l'agglomération illégale Ma'ale Aduin, à l'est de Jérusalem. La présence bédouine susmud (immuable) sur les terres du Désert de Judée garde ouvert le corridor oriental d'accès à Jérusalem. C'est pourquoi feu le Président Arafat les appelait les « gardiens de Jérusalem » dans les années 90 quand les derniers déplacements forcés ont été effectués dans cet axe fort » ⁵.

Une fois les terres débarrassées des Palestiniens par les déplacements forcés, le mur sera finalement construit dans toute cette région et Jérusalem – ou plutôt le Grand Jérusalem, un immense réseau régional s'étendant du vieux Jérusalem jusqu'à la Mer Morte et Jéricho- sera judaïsé avec l'accès oriental de la ville verrouillé par des colonies, le Mur, des routes réservées aux colons et des postes de contrôle.

Ceci reproduira ce qui s'est produit au nord et au sud de la ville, où Ramallah et Bethlehem sont séparées de Jérusalem par un mur ⁶. On estime que ces constructions portent atteinte à environ 35% de l'économie potentielle palestinienne.

En retirant Jérusalem de la table de négociations, Donald Trump a fait le jeu de l'extrême droite israélienne qui ne recherche pas la paix, ne veut pas du partage de Jérusalem et s'est engagée dans un jeu dangereux à somme nulle qui ne bénéficie à personne.

Les transferts forcés et les colonies israéliennes font régulièrement l'objet de rapport aux Nations Unies. L'ONU a répété qu'imposer un déplacement à des communautés sans leur consentement libre et informé revient à des transferts forcés et à des évictions, contrevenant aux obligations d'Israël en tant que puissance occupante selon le droit international ⁷. En 2014, des experts juridiques en droits de l'homme et droits humanitaires, Théo Boutruche et Marco Sassoli, ont qualifié les déplacements forcés de graves violations de la Convention de Genève et par conséquent de crimes de guerre ⁸.

Le Haut-commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme en Palestine, en particulier dans les colonies israéliennes des territoires occupés, analyse dans son dernier rapport annuel ⁹ (mars 2017) les conséquences d'un environnement coercitif sur les communautés menacées d'un transfert, et déclare, entre autres :

« L'implantation de colonies par Israël est incompatible avec ses obligations selon le droit international. Elle est la cause principale des besoins humanitaires en Cisjordanie, y compris Jérusalem Est, et la source d'une série de violations des droits de l'homme... »

Le cas de Al Khan al Ahmar

Al Khan al Ahmar à la périphérie de Jérusalem Est est l'une des 46 communautés situées au centre de la Cisjordanie où les réfugiés des territoires occupés sont confrontés aux problèmes les plus graves- notamment le risque de transfert forcé de ses habitants qu'Israël a l'intention de déplacer vers l'une des trois sites de « réinstallation » en violation de la quatrième Convention de Genève. En Février 2017, chacune des 155 constructions a fait l'objet de nouvelles décisions de démolition, assorties d'un avertissement ferme que toute procédure judiciaire ne pouvait fournir de protection même temporaire ¹⁰. L'exécution de ces décisions aura un impact direct sur l'habitat et les moyens de subsistance de 189 réfugiés palestiniens, dont plus de la moitié sont des enfants. En réponse à cette première menace majeure de l'année, le coordinateur des Nations Unies des actions d'aide et développement humanitaires dans les territoires palestiniens occupés, Robert Piper et le directeur des opérations en Jordanie de l'UNRWA (L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) ont rendu visite à cette communauté¹¹. A cette occasion, Scott Anderson a déclaré *« (Al) Khan al Ahmar se bat pour maintenir un niveau de vie minimum face à la forte pression des autorités israéliennes pour qu'ils s'en aillent vers le nouveau site de relocalisation prévu »*. et exprimé sa profonde préoccupation :

« Toute l'existence de cette communauté, ses maisons, ses étables, son école, que nous avons visités aujourd'hui, sont menacées. Je suis très préoccupé par les pressions incessantes qu'exerce Israël pour les forcer à quitter leurs maisons, ruinant ainsi leurs moyens d'existence et leur culture propre...Nombre de ces familles de réfugiés ont déjà eu leur maison démolie plusieurs fois ces deux dernières années. J'exhorte les autorités Israéliennes à cesser tout projet ou action qui conduise directement ou indirectement à un déplacement de réfugiés une fois de plus »¹².

Déménager vers des environnements urbains ou péri-urbains ghettoïsés est une épreuve particulièrement difficile pour les femmes bédouines, qui y perdent leurs traditions et mode de vie. Alors qu'elles se déplaçaient librement pour garder les troupeaux ou aller au marché vendre leurs produits, sources de revenus, elles se retrouvent de plus en plus déresponsabilisées ¹³ et dépendantes de leurs maris, leurs vies se limitant souvent à un confinement dans des immeubles de béton inconnus et aliénants. Ce n'est pas une coïncidence que la pauvreté et la pression grandissantes aient un impact négatif sur les familles, les cas de violence sexuelle augmentent dans de tels environnements, en particulier dans la vallée du Jourdain ¹⁴ avec la présence de colons et de soldats.

En avril 2017, l'Union européenne ¹⁵ a effectué une démarche ¹⁶ auprès d'Israël pour qu'il renonce aux déplacements forcés des habitants de Al Khan al Ahmar et à la démolition de l'école. Les projets israéliens de transferts forcés des Bédouins contre leur

volonté n'en progressent pas moins. En août, des militaires de haut rang ont rendu visite à la communauté. Ils lui ont présenté le plan de relocalisation à « Jabal Ouest » (à proximité de la décharge de Jérusalem, dans un environnement semi-urbain, sur un terrain appartenant déjà aux Palestiniens). Le Jérusalem Post rapporte que « *Al Khan al Ahmar ne serait pas relocalisé tant que la nouvelle école ne sera pas achevée, probablement en avril 2018* »¹⁷.

Le ministre de la Défense Avigdor Lieberman, cité par le journal Haaretz¹⁸ a confirmé le transfert.

Il a déclaré qu'on travaillait à la mise en œuvre dans les prochains mois des plans d'évacuation des villages de Sussia dans les collines d'Hébron du sud et de Al Khan al Ahmar près de Maaleh Adumin.

B'Tselem, la principale ONG sur les droits de l'homme en Israël, a prévenu dans une lettre ouverte¹⁹ adressée au ministre ainsi qu'au premier ministre Netanyahu, au ministre de la justice Ayelet Shaked et aux autorités militaires :

« Nous vous avertissons encore une fois que ces actions constitueraient un crime de guerre commis sur vos instructions et sous votre autorité dont vous porteriez la responsabilité personnelle ».

En dépit de tous ces avertissements et des conséquences juridiques incontournables – comme le Monde Autochtone de l'année dernière l'a rapporté, les actions de l'Etat d'Israël en Palestine ont fait depuis 2015 l'objet d'une enquête préliminaire de la Cour Pénale Internationale²⁰ - la réponse d'Israël en décembre 2017 aux requêtes adressées à la Cour suprême n'en appelle pas moins au transfert. La Cour devrait fixer la date de l'audience au début de 2018. L'avocat de Bédouins n'est pas optimiste sur l'issue de l'audience, car Lieberman, Netanyahu et le « lobby » des colons poussent à la poursuite de ces crimes de guerre et à celle de l'annexion de facto de la zone C (les politiciens d'extrême droite appelant ouvertement à une annexion complète de la zone C).

Pour l'instant, seulement un site de remplacement, Jabal Ouest, a été aménagé pour les Jahalin. La Cour Suprême a statué auparavant que les démolitions ne pouvaient se faire de manière aléatoire, sans le préalable de solutions de remplacement. Ceci implique que parmi tous les Bédouins menacés, ceux de Al Khan al Ahmar sont actuellement les plus vulnérables. Pendant que persistent l'impunité d'Israël, son mépris pour la communauté internationale, ses refus de s'acquitter de ses obligations en droit international humanitaire.

La campagne « Sauvons notre école »

Les communautés de réfugiés bédouins frappées les plus durement actuellement face aux déplacements forcés et à un environnement coercitif sont celles qui ont une école. Les équipements éducatifs constituent de fortes incitations à rester là où elles sont, au lieu de céder aux pressions pour qu'elles partent ou qu'elles adhèrent aux alternatives proposées par Israël et qui les privent de pâturage pour leur bétail, de la possibilité de vivre selon leur mode de vie traditionnel dans le désert ou dans le respect de leur ancienne culture bédouine.

Une grande partie de la zone C bédouine des Territoires occupés n'a qu'un accès minimal à l'éducation. De nombreux villages n'ont pas d'école primaire et les enfants doivent marcher ou se déplacer sur de longues distances pour aller à l'école. Ils sont ainsi exposés au harcèlement des colons ou à des fouilles aux points de contrôle. Au

moins 56 écoles de la zone C sont actuellement en instance de démolition ou ont reçu l'ordre de cesser le travail, causant un climat d'incertitude pour des écoliers vulnérables²¹. Parmi celles-ci se trouve l'école emblématique de Al Khan al Ahmar construite en pneus et en boue en 2009 (voir Monde Autochtone 2012) où vont environ 170 enfants des communautés de la région. Comme l'a affirmé le coordinateur des actions d'aide humanitaire et de développement des Nations- unies dans les territoires occupés de Palestine, Robert Piper « Cette (situation) est inacceptable et doit cesser ²² » .

La Solidarité Jahalin organise une campagne sur les réseaux sociaux (#Sauvons Notre Ecole), pour essayer de la sauver.

Peu de temps avant la rentrée scolaire en septembre 2017, trois écoles primaires ou jardins d'enfants recevant 132 enfants ont été démolies ou ont eu leur matériel confisqué ²³.

Dans une déclaration commune de Save the Children, l'UNICEF et le coordinateur humanitaire pour les Territoires occupés, Robert Pieper, celui-ci a déclaré ²⁴ : « *Nous devons tous nous faire entendre et lutter pour le droit des enfants palestiniens à une bonne éducation dans un environnement sûr. Le droit international est clair – les enfants et les salles de classe bénéficient d'une protection particulière qui doit être respectée par tous* ». Pendant ce temps, les écoliers réfugiés bédouins sont confrontés à un avenir incertain – en ce qui concerne leur éducation, leurs maisons, leur mode de vie dans le désert et leur culture. Et ultimement en ce qui concerne leur identité de Bédouins.

Notes et Références

1. See <http://www.un.org/webcast/pdfs/SRES2334-2016.pdf>
2. The “Mountain Aquifer extends through central Israel and the West Bank”. It is the main source of water for Palestinians in the West Bank.
3. See <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N17/340/02/PDF/N1734002.pdf?OpenElement>
4. Israel regularly refuses applications by OHCHR for special rapporteurs to enter the OPT.
5. This was documented by mainstream media at the time, and provided more recently archive footage for the short documentary film: HIGH HOPES at www.jahalin.org
6. Netanyahu has admitted that during his first stint as prime minister in the 1990s he approved construction of the East Jerusalem settlement of Har Homa [whose annexation and building was illegal under the Oslo Accords, and whose name translates as “Mountain Wall”] in order to block contiguity between Palestinian-majority areas and “as a way of stopping Bethlehem from moving toward Jerusalem.” See further: <https://www.politico.com/story/2015/03/israels-america-united-116203> The article also quotes an American official: “To actually come out and say that this construction is actually driven by efforts to undermine a future Palestinian state is fairly dramatic.”
7. See e.g., Committee on the Elimination of Racial Discrimination, “Consideration of Reports Submitted by States Parties Under Article 9 of the Convention, Concluding Observations”, CERD/C/ISR/CO/13, 14 June 2007. See also Norwegian Refugee Council (2015), “Bedouin Rights under Occupation: International Humanitarian Law and Indigenous Rights for Palestinian Bedouin in the West Bank” at <https://www.nrc.no/globalassets/pdf/reports/bedouin-rights-under-occupation.pdf>
8. Boutruche and Sassoli, “Expert Opinion on the Displacements of Bedouin Communities from the Central West Bank under international humanitarian law”, September 2014. See Summary at: http://www.jlac.ps/userfiles/file/Publications/BOOK_planning_Bedouin_EngR.pdf
9. UN DOC A/HRC/34/39, 16 March 2017, §61 and §63. At <https://unispal.un.org/DPA/DPR/unispal.nsf/0/71A1FD027B82B40D852580EA0064468F>
10. As elsewhere in the West Bank, these orders were issued on the grounds that the structures lack Israeli-

issued building permits; permits which are largely impossible to obtain in most of 'Area C', due to the discriminatory planning and zoning regime imposed by Israel.

11. See UN OCHA Press release, 22.02.2017 at <https://www.ochaopt.org/content/un-officials-visit-palestinian-community-under-transfer-threat-call-israel-respect>
12. Ibid.
13. See Binkom – Planners for Planning Rights at http://binkom.org/eng/wp-content/uploads/Binkom_-_The_effect_of_forced_transfer_on_Bedouin_women.compressed.pdf
14. See Alhaq report “Unpacking Gender in Coercive Environments: The Case of the Jordan Valley” at <http://www.alhaq.org/publications/publications-index/item/>
15. See <https://uk.reuters.com/article/uk-israel-palestinians-eu/eu-ambassador-denounces-israels-west-bank-demolitions-policy-idUKKBN1761CH>
16. See <https://www.jahalin.org/eu-demarche-march-2017-2/>
17. See <http://www.jpost.com/Israel-News/State-Relocate-Palestinian-herding-village-in-Area-C-by-April-505867>
18. See <https://www.haaretz.com/israel-news/israeli-defense-chief-blasts-radical-settler-youth-as-disturbed-idiots-1.5446702>
19. See https://www.btselem.org/download/20170904_letter_regarding_susiya_and_khan_al_ahmar_demolition_threat_eng.pdf
20. See 2017 ICC Document at https://www.icc-cpi.int/itemsDocuments/2017-PE-rep/2017-otp-rep-PE_PE_ENG.pdf
21. UN OCHA Press release “Right of education for 1 million Palestinian children at risk” (Sept.2017) at <https://www.ochaopt.org/content/right-education-1-million-palestinian-children-risk>
22. UN OCHA Press release, 22.02.2017 See above at footnote 12.
23. UN OCHA, Joint statement at <https://www.ochaopt.org/content/right-education-1-million-palestinian-children-risk>
24. Ibid.

Angela Godfrey-Goldstein est Directrice de Jahalin Solidarity, organisation palestinienne qu'elle a créée pour venir en aide aux Bédouins Jahalin par des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation, en particulier aux déplacements forcés, et pour résister contre l'occupation israélienne. Elle a été pendant de nombreuses années responsable des activités de sensibilisation auprès du Comité israélien contre les démolitions de maisons et responsable des activités de sensibilisation auprès de Grassroots Jerusalem, après avoir milité pour la défense de l'environnement dans le Sinaï, en Égypte. Là, elle a vécu quatre ans avec les Bédouins; elle est en relation avec les Bédouins du Sinaï depuis plus de 20 ans, et elle a en particulier aidé pendant de nombreuses années plus d'une centaine de femmes à commercialiser leurs produits artisanaux tant en Égypte qu'à l'étranger.

Source : IWGIA The Indigenous World 2018
traduction pour le GITPA par **Véronique Hahn de Bykhovetz**